" ceur ; en agissant ainsi, ils ne soupçonnent même " pas qu'ils lui font un crime de ce qui est précisé- " ment son mérite.

"D'ailleurs, il arrive bien souvent à ces grands "prôneurs de tolérance d'être, dans la pratique, "durs et serrés quand il s'agit des catholiques; pro-"digues de libertés pour tous, ils refusent souvent "à l'Eglise sa liberté."

Cette pratique du libéralisme concernant la tolérance prouve qu'il est bien loin de l'entendre comme l'enseigne le Souverain Pontife. Pour lui la tolérance, c'est de mettre sur le même pied la vérité et l'erreur, le bien et le mal, la vraie religion et les fausses sans vouloir admettre les restrictions et les limites que le Pape prescrit en ce qui regarde l'erreur et le mal, et s'il y met quelque différence, c'est plutôt contre la vérité et le bien et pour gêner la liberté à laquelle l'Eglise a droit.

CONCLUSION.

Enfin, N. T. C. F., le Souverain Pontife récapitule brièvement les enseignements donnés dans ce document Pontifical, et les conséquences qu'ils comportent.

Il rappelle qu'il est impossible de comprendre la liberté de l'homme sans la soumission à Dieu et l'assujettissement à sa volonté; et que, au contraire, ce qui constitue l'essence du *libéralisme*, est la négation de cette souveraineté de Dieu et le refus de se

XIII, nt de x qui

is an-

20. re-

e ; 3o.

e: 40.

ar les

es cir-

at ces

ses le

berté.

et le

sans et en plus

soudes is rerdres

l, ils don-